

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 30 JANVIER 2024 AU  
284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET**

**Membres du conseil présents**

M. Germain Pelletier, M. Jean-Edmond Caouette, M. Stéphane Poitras,  
M. Serge Kirouac, M. Pascal Bernier, M. André Blanchet, M. Simon Beaudoin.

**Membre(s) du conseil absent(s)**

Aucun.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Germain Pelletier, maire.  
Mme Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe par intérim,  
agit à titre de secrétaire.

**BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE**

**1. Mot de bienvenue à l'assemblée**

La séance débute à 21 h 50 avec le mot de bienvenue de M. Germain Pelletier.

**AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR**

**2. Renonciation de l'avis de convocation**

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de la présente  
séance. Tous les membres sont présents.

**3. Adoption de l'ordre du jour – 30 janvier 2024**

ATTENDU QUE des copies dudit ordre du jour sont disponibles pour  
l'assemblée;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie dudit ordre du  
jour, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la  
présente séance;

ATTENDU QU'aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Serge Kirouac et appuyé par  
M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil  
présents :

020-01-2024 QUE la Municipalité de L'Islet adopte ledit ordre du jour.

**GESTION ET ADMINISTRATION**

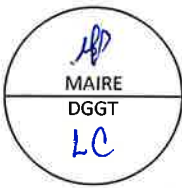
**4. Autorisation de signature des effets bancaires et différents documents**

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet souhaite procéder à l'autorisation de  
signature des effets bancaires et différents documents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Blanchet et appuyé par  
M. Jean-Edmond Caouette, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil  
présents :

021-01-2024 QUE la Municipalité de L'Islet autorise Mme Marie Joannisse, directrice  
générale greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité les  
effets bancaires et autres documents de différentes natures;

QUE la Municipalité autorise Mme Lise Caron, directrice générale  
greffière-trésorière adjointe par intérim, à signer pour et au nom de la



municipalité les effets bancaires et autres documents de différentes natures, et ce, en l'absence de Mme Marie Joannisse;

QUE la Municipalité autorise M. Germain Pelletier, maire, à signer pour et au nom de la municipalité les effets bancaires et autres documents de différentes natures;

QUE la Municipalité autorise le maire suppléant à signer pour et au nom de la municipalité les effets bancaires et autres documents de différentes natures, et ce, en cas d'absence de M. Germain Pelletier;

QUE la Municipalité nomme Mme Marie Joannisse à titre d'administratrice principale du AccèsD Affaires de la Municipalité de L'Islet.

## QUESTIONS / RÉPONSES

### 5. Période de questions / réponses

Aucune question n'est posée.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 6. Levée de l'assemblée

La séance ferme à 21 h 58 avec la proposition de M. Pascal Bernier.

Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe par intérim

Germain Pelletier, maire